



COMMUNE DE SAINT-BRÈS

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2020

Le 29 mai 2020, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Jean-Pierre CHARPENTIER, Maire.

Présents : Mmes HUGLI, DE MARINIS, MARTEL, BOUTONNET, CIOFOLO. Mrs BUTIN, BAPTISTE, BATAILLE, CRES SUGIER, GENTILE, ARNAULT et TAQUET.

Absent : Mr LOBIER (excusé).

1/ PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE 2020 (COMPTABILITE M14)

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 626 526.00€

En section d'investissement le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 228 472.00 €

Les travaux d'investissement prévus sont les suivants :

- Plan Local d'Urbanisme :	20 000.00 €
- Achat ordinateur Elus :	1 000.00 €
- Achat tronçonneuse :	1 000.00 €
- Balisage RD 904 :	4 400.00 €
- Sécurisation Pont Fargier :	27 850.00 €
- Remplacement menuiseries :	5 040.00 €
Cantine + bibliothèque	
- Création city park :	90 000.00 €
- Remplacement chaudière école :	25 000.00 €

Vote : 14 voix pour.

2/ PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 – SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT- (COMPTABILITE M49)

En section de fonctionnement, le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 188 458.00€

En section d'investissement le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 117 714.00 €

Pour ce service, il n'y a pas, pour cette année, de travaux d'investissement prévus.

Vote : 14 voix pour.

3/ VOTE DES TAXES COMMUNALES

Le Maire indique à l'assemblée qu'à partir de 2020, au vu de la refonte de la fiscalité directe locale, il n'y a plus lieu de faire de changement de taux sur la taxe d'habitation. Le taux retenu est généralement celui appliqué en 2019.

Le Maire propose que les taux des taxes restent inchangés par rapport à l'année dernière soit :

- Taxe d'habitation :	7.21%
- Foncier bâti :	14.40%
- Foncier non bâti :	73.71%
- Soit un produit fiscal attendu de :	164 501.00€

Vote : 14 voix pour.